

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°48 Arrêté du 15 avril 1924, fixant les heures d'ouverture et de fermeture de bureau pendant la saison torride...

n°48

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 avril 1924

Numéro JO
n° 329 du 30/04/1924

Date du numéro
30 avril 1924

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et Dépendances, Chevalier del a légion d'honneur

Vu l'ordonnance sr du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884; En raison de la saison torride,

TEXTE INTÉGRAL

j.joulia